

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 20-CAP-extra-03

Procès-verbal de **l'assemblée publique extraordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 18 mars 2020** 17 h, à la salle Saint-Hubert du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Jonathan Tabarah, président et conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Pierre Brodeur, vice-président et maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Sylvie Desgroseilliers, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

N'ont pu assister :

Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, secrétaire corporative et conseillère juridique
Monsieur Daniel Jean, directeur Finances et trésorier

1. Période de questions du public

Compte tenu de la pandémie de la COVID-19, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, a informé par communiqué publié le 15 mars 2020 que les sociétés de transport en commun ont dorénavant la possibilité de tenir les séances du conseil à huis clos et que les élus sont autorisés à y participer par tout moyen de communication, comme le téléphone ou la visioconférence.

Ces modalités temporaires, énoncées dans l'arrêté ministériel numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars, visent à minimiser les risques de propagation du coronavirus pouvant découler de la tenue d'une séance publique à laquelle assisteraient un nombre important de personnes.

La séance est donc tenue à huis clos par visioconférence.

2. Dossiers – Gestion durable des ressources

2.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-37

Octroi de contrat – Travaux d'aménagement du bureau de projet du RTL

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Jean-François Boivin :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P20-015 - Travaux d'aménagement du Bureau de projet – RTL au 1000, rue de Sérigny, bureau 400 - Longueuil, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise PLANIT CONSTRUCTION (9133-9747 QUÉBEC INC.), aux prix forfaitaires soumis, pour un montant total estimé à 564 505,17 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Ce contrat est pourvu d'un mandat optionnel pour l'installation d'une cloison amovible entre les salles de conférence pour un montant total estimé à 10 368,45 \$ (taxes incluses). Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) se réserve tous ses droits à l'égard de l'exercice de cette option.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-38

Octroi de contrat – Acquisition et installation d'ameublement intégré pour le bureau de projet du RTL

Il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Michel Lanctôt :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P20-023 - Acquisition et installation d'ameublement intégré pour le bureau de projet - RTL, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme SOLUTIONS ZOOM INC. (EMBLM) aux prix soumis, pour un montant total estimé à 224 899,67 \$ (taxes incluses), à compter de la présente, pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-39

Octroi de contrat - Fourniture et installation d'un compresseur et assécheur d'air

Il est proposé par Jacques E. Poitras, appuyé par Nancy Decelles :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P20-009 - Fourniture et installation d'un compresseur et assécheur d'air au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise CONSTRUCTION RAYTECH (2014) INC. aux prix soumis, pour un montant total estimé à 109 906,90 \$ (taxes incluses), conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-40

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Sylvie DesGroseilliers de lever la présente assemblée.

Il est 13h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jonathan Tabarah
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative